

Préparation au concours Animateur territorial

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :

Tremplin Perfectionnement en communication écrite (capacités rédactionnelles, analyse, synthèse) **7 jours / 42 h**

	Concours interne	Concours externe	3 ^{ème} Concours
Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'une note à partir d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction</i> Présentiel : 18 h / 3 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour 3 à 5 questions à partir d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction</i> Présentiel : 12 h / 2 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'une note à partir d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction</i> Présentiel : 18 h / 3 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)
Apport de connaissances	Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours	Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours	Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours
Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>